

Les pigeons ne sont pas ceux que l'on croit !

Voici plus de six mois que le changement de politique a été annoncé lors de la campagne présidentielle. Cette promesse a suscité chez un grand nombre de citoyennes et citoyens, agents publics de surcroît, de véritables attentes tant la période précédente fut marquée par une série de mesures destructrices pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la cohésion sociale.

La crise qui depuis 2008 frappe notre pays, au même titre que les autres pays européens, s'est traduite, au delà de la dégradation dramatique des conditions de vie, par une accélération des politiques d'austérité commandées par le pouvoir financier qui édicte les règles du jeu sur l'ensemble de la planète.

Désormais, aucun pays n'échappe à cette règle qui fut fortement portée en son temps par le couple Merkel Sarkozy. La Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, et aujourd'hui la France, sont au cœur de ce cyclone dévastateur que rien ne semble vouloir arrêter.

Certain-e-s auraient pu croire en avril dernier que notre pays allait enfin pouvoir rompre avec ces logiques assassines pour les peuples.

Le candidat élu avait pris des engagements contre le projet de pacte budgétaire (Merkel Sarkozy) et avait placé son programme sur la justice et les solidarités.

La fiscalité au cœur de ce programme était qualifiée de redistributrice et pour une fois la volonté affichée de la réformer dans sa globalité était annoncée.

Les services publics étaient mis en avant comme étant un des fondements de notre appareil républicain.

En cette fin d'année 2012, où en sommes-nous ?

Le nouveau gouvernement a fait voter par le Parlement, sans débat public, le pacte budgétaire européen sans aucune modification par rapport à celui présenté par Nicolas Sarkozy. Ce pacte condamne, désormais, la majorité de la population à une politique d'austérité inscrite dans la durée.

La barre des trois millions de chômeurs est officiellement franchie, près de dix millions de nos concitoyens vivent désormais en dessous du seuil de pauvreté.

Les plans sociaux s'accroissent et les engagements de l'Etat s'amenuisent face à la pression patronale.

Depuis quelques mois, les exemples sont nombreux des reculades gouvernementales face aux puissants lobbys que sont le MEDEF et les autres organisations patronales. L'épisode récent des «pigeons» des PME PMI en est une éloquente illustration. Face à leur «colère légitime», selon le Ministre du budget, le pouvoir a reculé sur les mesures fiscales qu'il avait envisagées.

Cerise sur le gâteau, le plan Gallois sur la compétitivité, poursuit cette logique en proposant 20 milliards de cadeaux au monde de l'entreprise au travers d'un crédit d'impôt contre dix milliards de restrictions budgétaires sur les ménages et les services publics. Dans le même temps, l'Etat remet au goût du jour la TVA sociale de N. Sarkozy en restructurant les taux. Cela se traduit donc par une augmentation du taux intermédiaire (7,7 à 10 %) et supérieur (19,6 à 20 %) et par une légère diminution du taux minimum (5,5 à 5 %).

Au bout du compte ce sont encore, une fois de plus, les salariés, les chômeurs et les précaires qui sont pénalisés par ces mesures d'austérité.



DOSSIER

**Fonction
Publique**

La Fonction publique est-elle en dehors de tout cela ? Non...

Bien sûr que non, au contraire ! Celles et ceux qui s'imaginaient que la Fonction publique dans ses trois versants, tant malmenée par le gouvernement précédent, serait enfin mise en avant pour lui redonner tout son sens et toute sa place dans le cadre de la cohésion sociale, en sont pour leurs frais.

Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer le scandale de la RGPP

Cette opération de destruction massive des services publics, mise en place en fin 2007 par le précédent gouvernement, aurait du voir sa fin dès l'avènement du nouveau pouvoir. L'expression «désormais nous tournons le dos à la RGPP» fut employée à maintes reprises, la main sur le cœur, par le Président, le Premier Ministre et la Ministre de la Fonction Publique. Mais quelle déception !

Au delà de l'annonce positive de créations d'emplois dans trois secteurs qualifiés de prioritaires (Education, Police, Justice), c'est en réalité une continuation, sur le fond et sur la forme, qui s'opère dans l'ensemble des secteurs.

Les suppressions d'emplois se poursuivent bel et bien, parfois en nombre supérieur aux mesures du gouvernement Fillon !

— Au ministère de l'Intérieur, par exemple, les créations de postes dans la police (480 policiers) sont alimentées par des suppressions dans les services de préfecture (- 614 !). C'est 200 de plus qu'avant !

— A la DGFiP, c'est encore une vague de 2 023 suppressions qui viennent s'ajouter aux 25 000 depuis 2007 ! Au moment où le gouvernement annonce sa volonté de lutter contre la fraude fiscale, et au moment où la fiscalité revient sur le devant de la scène, nous pouvons nous interroger, non ? La situation dans cette administration justifie pleinement que les agents soient en grève le 27 novembre prochain.

Monsieur le Directeur de Cabinet

Depuis près de 4 ans, **les agents de la DGCCRF** sont engagés contre les décrets Sarkozy/Fillon de 2009 (RGPP/Réate) appliqués à la DGCCRF. Les agents sont mobilisés, non pour obtenir une nouvelle prime mais pour défendre le service public de protection économique des consommateurs.

Cette réforme a été destructrice et ses effets désastreux. Elle a, entre autre, impliqué la partition de cette administration (et de ses agents) entre DD(CS)PP, DIRECCTE-DIECCTE et les agents de la DG et des SCN avec pour conséquence une perte de cohérence de l'activité (chaque mission étant interdépendante), des pertes de compétences notamment du fait de la fin des réseaux de compétences et le mal être des agents... Cette liste est non exhaustive tant la liste des conséquences dramatiques est longue.

Nous avons par ailleurs particulièrement noté l'annexe 9 du rapport RGPP qui reprend les propos du Secrétaire Général de Bercy qui insiste sur le sort réservé aux services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Il estime que l'intégration de la DGCCRF dans le schéma Réate a eu pour effet un appauvrissement de la capacité de pilotage des politiques publiques, un affaiblissement pré-occupant du lien hiérarchique de la DGCCRF avec ses agents, une perte de sens quant à l'action publique et une perte d'identité pour les agents.

Pour rappel également, le rapport rédigé par un collège d'Inspecteurs Généraux sur les DIRECCTE, publié en février, a également pointé l'absence de synergies entre les missions des différentes directions intégrées dans ces structures administratives sauf à en vouloir créer pour elles-mêmes.

Il est urgent aujourd'hui d'agir et de rétablir un véritable service public de protection économique des consommateurs. Nos concitoyens sont en droit de l'exiger.

A l'Office National des Forêts, 700 postes ont été supprimés sur la période 2007/2011.

En 2011 la Cour des comptes faisait le constat que depuis 2002 l'ONF avait perdu 17% de ses effectifs. Cette perte est répartie de manière très inégale, puisque l'emploi diminue de 20 % chez les fonctionnaires B et C, mais augmente de 13% pour les A.

Les forestiers ont subi de nombreuses réductions d'emploi bien avant que la RGPP ne s'impose à l'Etat. Les forestiers luttent, en ce moment même, contre le nouveau contrat Etat/ONF 2012/2017 qui prévoit à nouveau la suppression de 700 postes. Les effectifs de personnels fonctionnaires et assimilés sont actuellement de 6100 environ.

Les résultats du récent diagnostic socio-organisationnel sont très symptomatiques

Extrait Diagnostic social :

- ◆ «Une démotivation très marquée (presque 1 personne sur 3)».
- ◆ «Une proportion de personnes en «stress élevé» importante (28%) mais comparable à celle d'autres entreprises/administrations.» Les plus exposés : fonctionnaires conducteurs de travaux (26,7%), gestionnaires ou assistants spécialisés (21%) - Les moins exposés : Directeurs centraux, Chefs de département, DT (7,6%)».

Au delà des emplois, la RGPP c'était aussi la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE). Avec cette réorganisation anarchique et dénuée de pertinence, les usagers, les personnels et les élus ont perdu leurs repères. Le nouveau gouvernement nous a garanti que tout cela était fini. Le bilan de la RGPP, livré fin septembre, devait en tirer les leçons.



Hélas, le constat est accablant : le processus se poursuit comme si de rien n'était !

— Les expérimentations et les fusions de services se poursuivent, certains, comme les services de la météo, s'interrogent même sur leur pérennité.

— Des préfets engagent des concertations localisées (dans le Lot, en Aquitaine et Midi-Pyrénées par exemple) pour fabriquer de nouvelles organisations, contrairement aux ordres ministériels qui préconisaient de tout stopper avant la mise en place d'une nouvelle réforme de Modernisation de l'action publique.

Dans le communiqué publié le 12 novembre, le PDG de **Météo-France** se veut rassurant, mais il ne remet pas en cause la baisse du plafond d'emploi, plus forte pour Météo-France (- 2,9 %) que pour l'ensemble du ministère (- 2,5 %) et il passe sous silence le fait que la baisse de l'effectif réel (- 72 postes) est proche du nombre de départs en retraite prévus (80). Il ne répond pas à la demande du SPASMET-Solidaires sur la réalité des conséquences de la baisse des effectifs, il se contente d'expliquer que les départs «réels» seront plus nombreux que les 80 prévus. Par ailleurs, le ministère joue la montre pour fixer un rendez-vous demandé par les syndicats mais pourtant quelques informations sortent

- ◆ Dans une publication de l'Assemblée Nationale on peut lire le rapport du député FRUTEAU sur le projet de loi de finance 2013 concernant la Météo et l'Aviation Civile. Pour Météo-France, la conclusion concernant les effectifs contient une vraie menace : «cela signifie non seulement qu'aucun départ ne sera remplacé mais en outre qu'une quinzaine d'agents devront être redéployés auprès d'autres organismes».
- ◆ Par ailleurs, malgré la hausse du budget, les fermetures de centres sont confirmées et la pérennité de certaines équipes du CNRM est menacée (Centre National de Recherche Météorologique). Le prochain Comité technique CNRM sera sans doute tendu.

La MAP (Modernisation de l'Action publique) : la RGPP qui ne dit plus son nom !

Le discours fondateur de cette MAP ressemble comme deux gouttes d'eau au discours qui a prévalu pour la mise en place de la RGPP en 2007.

Que dire aussi de la nomination à la tête du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique de Monsieur Filippini qui était déjà chargé de la mise en œuvre de la RGPP sous l'ère Fillon !



Une dose de décentralisation

Les collectivités territoriales et les opérateurs étaient passés entre les fourches caudines de la RGPP et de la Réate. Ils n'échapperont pas à celles de la MAP. Son volet décentralisation a été développé par Marylise Lebranchu au Congrès des régions de France du 19 octobre. Le rôle des collectivités territoriales sera réexaminé. Le département reste «en charge des solidarités sociales et territoriales». L'intercommunalité est favorisée, avec en sus la reconnaissance de métropoles urbaines. Enfin, la région est axée sur «sa participation au redressement économique de la France» avec les pôles de compétitivité régionaux de soutien aux PME, et sa collaboration au sein de la banque publique d'investissement. De nombreuses questions se posent : que deviennent la commune, la démocratie et les ressources budgétaires locales ? Peu de réponse, le gouvernement déclare seulement étudier le sujet de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales, essentiellement au niveau des régions...

Quant à la coordination entre tous ces niveaux, des conférences territoriales de l'action publique «veilleront à l'articulation optimale des compétences transférées ou déléguées». Un Haut Conseil des territoires sera mis en place.

Tout cela ressemble furieusement à ce que nous connaissons depuis 2007. La seule différence apparente réside dans la méthode que semble vouloir employer l'actuel gouvernement. Pourtant celle-ci emprunte beaucoup de la RGPP.

De qui se moque-t'on ?

Le discours du Président de la République est clair sur ce sujet : il faut poursuivre la réduction du poids des dépenses publiques.

A la différence de la RGPP, qui était inscrite dans un temps très court, la MAP a vocation à durer dans le temps et elle s'attaquera, aussi bien aux services de l'Etat qu'à ceux des collectivités territoriales.

Un des principaux objectifs de cette réforme sera l'optimisation des missions supports.

Deux domaines connaîtront, à n'en pas douter, de profondes réorganisations et rationalisations : la gestion des personnels au travers de plateformes interrégionales et le développement de l'administration électronique. Tout cela, paraît-il, à la demande des citoyennes et des citoyens !

Mais, où sont les enquêtes qui indiquent ces orientations ?

Alors que nous demandons une pause pour enfin pouvoir souffler.

Alors que nous demandons l'abandon pur et simple de la RGPP et de la REATE.

Alors que nous exigeons la création des emplois nécessaires à l'exercice de nos missions (-150 000 en cinq ans), c'est tout le contraire qui se passe : poursuite des réformes et poursuite de la réduction des effectifs.

Si en plus, vous ajoutez la perspective zéro euro en terme d'augmentation du pouvoir d'achat, vous aurez bien compris que les vrais pigeons ne sont pas ceux que l'on croit.

Notre exaspération est aussi, sinon plus, légitime que celles de quelques dirigeants d'entreprises.

Une mobilisation nécessaire

Solidaires FP n'accepte pas que la Fonction publique soit mise au banc des accusés pour pallier les effets de la crise économique et financière dont nous ne sommes pas responsables.

Au contraire, c'est en renforçant ses missions et ses services que nous pourrons recréer le lien social qui fait tant défaut aujourd'hui.

